



LA CAUSERIE... de Joël MALIN, Président du District de l'Ain de Football

Madame, Monsieur,

L'année 2021 a commencé sans football, avec une saison 20-21 déclarée blanche par la FFF, ce qui a laissé un grand vide dans la vie de beaucoup avec en particulier l'absence de contacts humains.

Elle s'est mieux terminée puisque, malgré nos craintes, la saison 21-22 a pu reprendre presque normalement, grâce au passe sanitaire il est vrai, mais les matchs ont pu se dérouler malgré quelques contraintes pour les clubs. A ce jour, nous avons peu de matchs en retard et je remercie tous les acteurs qui ont fait le maximum, allant même à inverser des matchs pour qu'ils puissent se jouer.

Nous pouvions douter de la reprise en septembre, tant par manque de joueurs, de dirigeants, d'arbitres ou d'éducateurs mais votre implication a été la plus forte et il n'en a rien été. Nous constatons un léger déficit de dirigeant(e)s et d'arbitres mais le nombre de pratiquants a augmenté dans toutes les catégories sans toutefois revenir au niveau de 2019.

Afin d'aider les clubs pour cette reprise, le comité directeur a décidé d'attribuer à chaque club une tablette pour la FMI et une aide de 3 euros à la prise des licences jeunes garçons jusqu'aux U18 et toutes les licences féminines, licences prises avant le 31 décembre 2021. Il a également acté le remboursement des engagements 2021-2022 et 2022-2023, craignant que la suppression de manifestations ne mette les clubs dans une situation financière délicate.

J'aurai bien sûr une pensée pour ceux et celles de la famille du football qui nous ont quitté ou qui ont perdu un proche des suites de ce virus.

Que souhaiter pour cette année 2022 ?

Tout d'abord que nos compétitions, championnats et coupes, aillent à leur terme et nous délivrent de beaux champions.

Que les matchs se déroulent dans une bonne ambiance, avec fair-play, tant sur le terrain qu'en dehors.

Que les arbitres soient mieux respectés et donc que des vocations naissent pour venir grossir leurs rangs.

Que les clubs retrouvent leurs dirigeants pour encore mieux se structurer sans oublier de garder de la convivialité, ciment des bénévoles.

Pour ma part je vous souhaite, au nom du Comité Directeur et en mon nom, à toutes et à tous, dirigeantes, dirigeants, joueuses, joueurs, arbitres, éducatrices, éducateurs, bénévoles des commissions et des clubs, délégué(e)s, observateurs, formateurs, salarié(e)s du District de l'AIN et des clubs, une belle et bonne année 2022.

Qu'elle soit pour vous et vos proches, pleine de joies et de réussites tant personnelles, que professionnelles et bien entendu sportives.

Qu'elle vous garde surtout en bonne santé tout au long de l'année.

Bonne et belle année.

Joël MALIN

BREVES de VESTIAIRES...



Philippe REVEYRON, Président (Joueur Educateur) du CS Belley

Philippe, une petite présentation...

Je suis né en 1992. J'ai commencé à jouer au foot à 6 ans au CS Belley, peut-être l'effet « Coupe du Monde 98 ». J'y ai joué jusqu'en 2014, en étant également éducateur. De retour après 3 ans d'exil en région parisienne – je suis enseignant d'EPS, je suis revenu dans mon club d'origine, en tant que joueur et à nouveau éducateur.

Comment as-tu endossé le rôle de Président ?

A cette époque, le club connaissait quelques difficultés. Avec quelques-uns des dirigeants de l'époque, quelques autres joueurs et éducateurs mais aussi quelques parents convaincus, nous nous sommes proposés pour insuffler une nouvelle dynamique et lui donner un nouvel élan. Nous avons été suivis ; ayant été l'un de ces éléments fédérateurs, on m'a proposé la présidence. J'ai accepté, assez naturellement.

A ce jour je suis ainsi Président, mais aussi toujours joueur avec l'équipe fanion et éducateur auprès des U7. Ce « triple costume » nécessite un investissement de tous les instants. Je ne peux pas faire les choses à moitié. J'ai un devoir d'exemplarité dans chacun de mes rôles, et je m'efforce qu'ils n'interfèrent pas les uns sur les autres si je veux rester crédible et légitime. Heureusement, je suis bien entouré, je veux privilégier un fonctionnement collégial, participatif, rassembleur.

Quelle est l'identité du CS Belley en 2021 ?

En 2017, le club comptait 230 licenciés. Aujourd'hui il en compte 450, dont 70% sont domiciliés à Belley même, c'est l'une de nos forces. Le club a également franchi un cap en termes de structuration. Nous nous appuyons à ce jour sur 3 salariés dont 2 en CDI (BEF pour l'un et BMF pour l'autre) qui sont accompagnés dans leurs missions, essentiellement techniques, par 2 volontaires Service Civique et 4 apprentis. Pour l'aspect extra-sportif, nous pouvons nous appuyer sur les familles, les parents se mobilisant régulièrement.

Cette mobilisation des ressources internes demeure notre priorité, y compris en termes sportifs. Nous voulons nous appuyer sur les joueurs issus de notre formation, de notre bassin. Notre isolement nous y incite, et nous y oblige.

Tu parles d' « isolement », peux-tu nous en dire plus sur ce qui fait la particularité géographique du club ?

La géographie fait que nous sommes éloignés de la plupart des autres clubs du département. Cela signifie des déplacements souvent longs pour beaucoup de nos équipes, en particulier en foot réduit. Avec l'accord du District de l'Ain, que je remercie, nous avons pu inscrire certaines équipes sur les rencontres organisées par notre voisin, le District de Savoie ; moins de contraintes kilométriques pour les jeunes joueurs et leurs parents, qui apprécient.

D'autres limites existent. Peu de clubs proches proposent l'activité foot réduit. Les plus jeunes des alentours qui voudraient pratiquer se tournent donc vers notre club... qui ne peut accueillir tout le monde. Par ailleurs, le manque de concurrence proche en termes de niveau de compétition nous oblige à imaginer une formation de nos jeunes joueurs toujours plus efficace pour qu'ils continuent à progresser. Une « contrainte » qui peut être interprétée comme une opportunité, avec ses limites néanmoins : un joueur qui pourrait prétendre évoluer à un niveau plus élevé dans un club proche devra trouver un club d'accueil dans le bassin chambérien par exemple...

Ces limites d'ordre sportif peuvent faire notre force à certains moments en termes de fidélisation, de stabilité, d'adhésion au projet. C'est à nous de nous réinventer au quotidien pour qu'il en soit ainsi.

BREVES de VESTIAIRES...



Johann GOURMAND, Responsable Technique Centre Dombes

Johann, « Centre Dombes », s'agit-il d'un nouveau club ?

Pour l'instant non. Il s'agit d'un groupement mais qui dit groupement dit numéro d'affiliation, statuts, gouvernance... spécifiques. Ce groupement accueille les joueurs U5 (baby-ballon, activité nouvelle) à U18 des 3 clubs « historiques » du Nord-Est de la Dombes : l'US Dombes (Chalamont), le FC Dombes (Villars) et la Jeunesse Sportive Bresse Dombes. Un vivier de 265 joueurs issus de 32 communes avoisinantes.

Même si dès le début des échanges et réflexions entre les 3 clubs il avait été évoqué le cas spécifique de la catégorie Seniors, celle-ci n'est pour l'instant pas concernée. Selon les diagnostics qui seront établis, elle pourrait l'être à moyen terme et le groupement pourrait évoluer, assez logiquement, vers un nouveau club à part entière.

Quelle a été la genèse du projet ?

C'était dans les tuyaux depuis un certain temps, la période COVID a accéléré les réflexions. Au départ, l'un des objectifs était de pouvoir conserver les bons joueurs U13 à U18 du bassin en créant des équipes « élite ». Puis très vite le constat a été fait des difficultés récurrentes que rencontrait chacun des clubs, à différents degrés, en termes d'effectifs et d'encadrement. L'addition des compétences et savoir-faire de chacun est alors apparu comme la solution pour accueillir le plus grand nombre de pratiquants dans les meilleures conditions, à un échelon restant local.

Même s'il a fallu partir d'une page blanche, le fait que les 3 clubs entretenaient des liens de longue date a permis de construire plus facilement le projet.

Comment fonctionne le groupement aujourd'hui ?

Les catégories baby-ballon, U7 et U9 continuent à s'entraîner sur les installations du club d'origine. Le samedi, ils évoluent sur les mêmes plateaux, répartis sur deux niveaux. Les U11 (5 équipes) se retrouvent à Villars, les U13 (2 équipes) à Chalamont, les U15 (2 équipes) à Marlieux ou Chalamont et les U18 (2 équipes) à Dompierre.

J'assure la coordination technique (*Johann est titulaire du BEF*) en lien avec les référents techniques des 3 clubs. Un bureau spécifique assure la gouvernance et gère le budget dédié. Nous nous réjouissons de la présence de deux dirigeantes, qui amènent un autre regard et une plus-value certaine.

Peut-on dresser un premier bilan ?

Même s'il est encore un peu tôt, une première évaluation qualitative permet de mesurer la satisfaction des pratiquants et des familles d'une part, l'effet dynamisant du projet d'autre part, qui se traduit par des initiatives nouvelles comme la mise en place de stages pendant les vacances scolaires. Le regroupement a par ailleurs induit une montée en puissance en termes de structuration. Nous nous appuyons aujourd'hui sur un salarié et deux apprentis.

Quels sont les projets à venir ?

Nous nous sommes d'ores et déjà engagés dans la démarche de labellisation (Label Jeunes FFF Crédit Agricole). Nous souhaitons pérenniser les stages mise en place cette année. D'autres projets plus spécifiques sont d'ores et déjà enclenchés dans les domaines de la formation (contenus de formation, référentiels) et de l'encadrement (plan de formation des éducateurs).

BREVES de VESTIAIRES...



Jean-François JANNET, Président de la Commission des Terrains

La CDTIS (Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives) est composée de 9 membres : Messieurs BACONNET Jean Paul, BOURDON Bernard, JANNET Jean François, MAGDELAINE Guy, MEO Marc, MONTBARBON Gérard, PELISSON Bernard, PELLET François et SERMET Dominique.

La CDTIS coordonne ses actions avec la CRTIS (Ligue) et la CFTIS (Fédération) sachant que ses interlocuteurs principaux sont les propriétaires des installations, à savoir les communes et les communautés de communes.

Pour le district de l'Ain la CDTIS a recensé 240 terrains dont 175 possédant un éclairage.

La réglementation fédérale impose des vérifications initiales pour les nouvelles installations, des vérifications décennales pour les terrains existants avec une contrainte supplémentaire pour les éclairages. Pour ceux-ci, il est demandé une vérification toutes les deux saisons pour un éclairage muni de projecteurs avec des sources à iodures métalliques et toutes les quatre saisons pour des projecteurs ayant des sources à LED.

Chaque vérification doit faire l'objet d'un rapport de la part de la CDTIS, transmis à la CFTIS via la CRTIS pour validation et classement. La CDTIS vérifie également que chaque propriétaire a bien établi une AOP (Autorisation d'Ouverture au Public) pour l'installation concernée.

Du fait de l'arrêt de l'activité en raison de la conjoncture liée à la crise sanitaire, les membres de la CDTIS auront pour cette mandature 2020/2024 à vérifier en moyenne 40 terrains et 70 éclairages par saison. Les vérifications sont toujours réalisées en présence d'au moins un membre représentant le propriétaire de l'installation et si possible d'un membre du club résident.

Parallèlement à ce travail de vérification, la CDTIS collabore avec les membres du FAFA (Fond d'Aide au Football Amateur) sur des projets d'aménagement d'infrastructures, avec un rôle de conseil auprès des propriétaires des installations.

Durant cette mandature, elle effectue également une mutation dans la gestion des dossiers, en informatisant le maximum de données afin de supprimer les documents « papier » des archives du District.

Ces archives sont la trace de l'énorme travail réalisé, depuis des décennies, par les équipes précédentes. L'objectif de la commission actuelle est de faire aussi bien afin que le relais se passe le mieux possible à l'horizon 2024. D'ici là les membres de la CDTIS auront travaillé dans l'ombre (*sauf lors de la vérification des éclairages...*) pour le bien des clubs.

Bien entendu, la commission n'est pas bloquée à 9 membres, elle peut s' étoffer avec d'autres personnes issues des différents secteurs géographiques du département. Et bien évidemment, comme toutes les autres, elle n'est pas réservée exclusivement aux hommes, nous serons heureux d'y accueillir des dames !

BREVES de VESTIAIRES...



Thierry JANODY, Arbitre

Thierry, quel est ton parcours en tant qu'arbitre ?

Je suis un « jeune » arbitre, j'entame ma 3^{ème} saison seulement (j'ai suivi la formation initiale en 2019). Avec les interruptions liées au Covid, je totalise à ce jour 3 demi-saisons d'arbitrage. En tant qu'arbitre D4, j'officie principalement sur les rencontres de D3. J'ai eu l'occasion d'être appelé à quelques reprises en D2 et D1 en tant qu'assistant ; j'ai également dirigé quelques matchs de Coupe de France, ainsi que des matchs de Coupe de l'Ain.

Il m'arrive de « doubler » en arbitrant des rencontres U18, très formatrices au demeurant.

Comment as-tu embrassé la carrière d'arbitre ?

On peut dire que ma vocation a été tardive. J'ai été longtemps joueur (gardien de but), à Buellas puis à l'US Feillens. Lorsque j'ai raccroché, on m'a proposé de devenir éducateur mais je n'ai pas souhaité m'engager, notamment pour des raisons d'emploi du temps.

Plus tard, je me suis investi en tant que parent pour suivre mon fils, licencié au FC Plaine Tonique. Lorsqu'il évoluait en U15, je me suis proposé à plusieurs reprises pour arbitrer les rencontres de championnat. C'est à ce moment-là que j'ai été sollicité par le FC Dombes (dont le Président était un ami) pour devenir arbitre officiel. Désireux de garder le contact avec le milieu du foot, je me suis pris au jeu, j'ai accepté et je me suis inscrit à la formation.

Comment vis-tu cette expérience ?

Assez vite, j'ai pris mes marques. Le fait d'être un ancien joueur a sans doute facilité les choses : connaissance des règles, sens du jeu... je prends du plaisir à essayer de rendre au football ce qu'il m'a donné. Je privilégie le dialogue, la pédagogie, tout en sachant rester ferme quand il le faut. Je suis heureux de retrouver certains anciens joueurs et adversaires devenus entraîneurs, satisfait également d'être reconnu dorénavant en tant qu'arbitre. Il m'arrive d'aller arbitrer plusieurs fois les mêmes clubs, des liens de confiance peuvent être établis.

Je peux parfois ressentir « la solitude de l'homme en noir », mais cela ne dure pas. Ce sont parfois des éléments annexes qui peuvent me troubler temporairement : état du terrain, tablettes défectueuses, recours à la feuille de match version papier, réserve posée par l'un des clubs, respect de l'horaire quand il s'agit d'un lever de rideau...

Je m'accomplis réellement, l'arbitrage est une fonction riche en termes de relations humaines, d'approche... il existe autant de façon d'arbitrer que d'arbitres !

Ressens-tu un devoir de transmission ?

Complètement. J'ai déjà eu l'occasion d'accompagner de jeunes arbitres débutants, dont 2 féminines, notamment au moment des formalités d'avant-match. Cet accompagnement me semble nécessaire, obligatoire. L'idéal serait que les débutants soient accompagnés au-delà de leurs trois premiers matchs et cela devrait être le cas également pour les nouveaux arbitres seniors. Je sais que la Commission Départementale de l'Arbitrage et l'assistant dédié (Alexis Curt) font le maximum en ce sens.

Comme je l'ai déjà évoqué, la catégorie la plus « formatrice » pour moi (car la plus délicate ?) reste celle des U18 : on peut y être amené en effet à devoir gérer des situations particulières, liées au statut d'« adulescents » des joueurs.

Comment vois-tu la suite de ta carrière ?

J'ai envie et besoin de progresser dans ma pratique. A terme, j'espère passer D2 pour officier au niveau supérieur.

PROLONGATIONS...

Remise Label FC Bresse Nord (11/12/2021)



Remise Label OSR 01 (16/12/2021)



AG Amicale des Anciens du District (27/11/2021)



Plateau Féminin à Manziat (4/12/2021)



Réunion Clubs Haut-Bugey (9/12/2021)



Formation Educateurs (18 au 21/12/2021)



Formation Educateurs (18 au 21/12/2021)

